



Le Syndicat de la juridiction administrative et l'Union Syndicale des Magistrats Administratifs dénoncent avec force l'attaque violente du média *Frontières* contre les tribunaux administratifs dans son numéro hors-série intitulé « *Invasion migratoire. Les coupables* », dernier épisode en date d'une série de remises en cause de l'Etat de droit et des juges. Cette publication cherche, par des argumentaires truffés de contre-vérités et d'approximations à décrédibiliser le fonctionnement même de notre démocratie.

La justice administrative permet à chaque individu de faire contrôler par un juge, indépendant et impartial, le respect des règles de droit par l'administration lorsqu'elle édicte une décision à son encontre.

Remettre en cause la légitimité de l'action de la justice, c'est remettre en cause la capacité de chacun à faire valoir ses droits et de s'assurer que les pouvoirs publics agissent dans le cadre de la légalité, qui est l'expression de la volonté générale en démocratie.

Les attaques dirigées contre les tribunaux administratifs, et a fortiori contre certains magistrats, cherchent à faire peser sur les juges une pression incompatible avec l'indépendance et la sérénité nécessaires au bon fonctionnement de la justice.

Ces attaques sont tout aussi intolérables quand elles ciblent les avocats, dont le rôle pour la garantie des droits individuels et collectifs est essentiel en démocratie. Elles le sont également lorsqu'elles visent d'autres structures qui ont pour mission principale l'accès au droit.

Les magistrats et magistrats administratifs veillent et continueront de veiller, en toute indépendance, probité et impartialité, sans parti-pris idéologique, au strict respect de la légalité.

Le Syndicat de la juridiction administrative et l'Union Syndicale des Magistrats Administratifs expriment leur pleine et entière solidarité à celles et ceux mis en cause au seul motif qu'ils remplissent leur mission de service public de la justice.